



11 mai 2007

FÉKLÈR POU LA LANG KRÉOL

**Le créole à l'école,
au collège, au lycée,
dans le supérieur**



11 mai 2007

FÉKLÈR POU LA LANG KRÉOL

**Le créole à l'école,
au collège, au lycée,
dans le supérieur**



INTRODUCTION DE LAMBERT-FÉLIX PRUDENT,

*Professeur des universités,
directeur du LCF (Laboratoire de recherche sur les espaces créoles et francophones)*

Bonjour Mesdames et Messieurs, et merci d'être là, je m'appelle Félix PRUDENT et comme l'indique le petit chevalet devant moi, je suis Directeur du LCF unité mixte de recherche du CNRS, ce qui veut dire que je suis un universitaire qui dirige un groupe de chercheurs à l'université de la Réunion et au-delà. En quelque sorte, je représente ici la recherche scientifique sur la langue, sur les langues créoles et notamment la langue créole réunionnaise.

Je vais être très bref. Je suis là parce que Monsieur Axel GAUVIN m'a demandé d'être là et que nous avons commencé à faire du travail ensemble, à Stella Matutina, sur la question de l'orientation de la politique culturelle et linguistique de la Réunion, question que la Région nous posait. Je suis là parce que pour l'action il vaut mieux un petit peu d'information, un petit peu de connaissance scientifique.

J'anime à l'université un groupe de 13 enseignants chercheurs qui dirigent une petite trentaine de thèses de doctorat, pas uniquement sur le créole, pas uniquement sur la langue créole mais sur des problèmes d'information et de communication, des problèmes de littérature et des problèmes d'éducation.

Il me semble que le temps est venu effectivement de décanter les connaissances, d'analyser les choses. Cela fait quarante ans que l'on fait de la recherche scientifique à la Réunion. Il y a eu des thèses de soutenues, il y a un atlas linguistique et ethnographique

qui existe, et ceci depuis un certain temps. Il y a beaucoup de livres qui sont publiés et je vous invite à jeter un petit coup d'œil sur la table d'exposition à l'entrée, qui ne reflète qu'une activité parcellaire et récente. Il y a donc une activité scientifique dans ce pays qui est en décalage par rapport à l'activité pédagogique.

Il semble, cela dit, que beaucoup de gens aient compris :

Que l'essentiel des réunionnais parle créole et français.

Que les petits enfants lorsqu'ils rentrent à l'école parlent plutôt mieux créole que français.

Que la situation est en train de changer et qu'elle ne change pas simplement. Il y a ce que l'on appelle des problématiques de maillage, de mélange de langues et qu'il faut donc intervenir.

Les savants proposent des projets dans leurs bureaux, dans leurs laboratoires, dans leurs livres, alors que les enseignants parfois peinent à faire la liaison entre ce que la psychologie, la pédagogie, la sociologie linguistique avancent, et puis leur pratique. L'opinion publique dans tout cela est désarçonnée. On en arrive au problème qu'Axel GAUVIN soulevait tout à l'heure : celui des représentations.

La plupart des réunionnais ont de moins en moins peur du créole. C'est vrai, qu'ils en avaient quasiment peur. C'est ce que l'on appelle la minoration linguistique. Ils en avaient peur parce qu'il avait des gens qui leur disaient « Si jamais vos enfants continuent à parler créole et bien ! Ils ne vont pas pouvoir réussir à l'école ». Il y a des théoriciens locaux qui avaient dit que l'essentiel était d'éliminer le créole dans l'école pour qu'ils apprennent bien le français. « Déjà que les enfants parlent créole à la maison tout le temps ! Alors, à l'école, il faut supprimer le créole, fusiller le créole. » Des autorités académiques, des recteurs sont passés, il n'y a pas longtemps, qui continuent à penser que, ne serait-ce que

faire une petite place pour le créole c'est dangereux.

Mais, de plus en plus, les scientifiques, et des politiques, des enseignants, des parents, comprennent qu'il faut faire une place au créole. Il s'agit d'aménager une place au créole, d'abord pour que l'enfant soit dans une continuité identitaire, qu'il soit le même à la maison qu'à l'école, qu'il soit un seul et même individu, qu'il soit entier, qu'il soit cohérent. Ensuite parce que parler créole n'a jamais empêché d'apprendre à parler français. Il vaut mieux au contraire s'appuyer sur le créole pour bien apprendre le français, voire les autres langues.

Aujourd'hui, on parle le créole partout dans la société, dans la publicité, à la radio, dans la vie quotidienne, et il serait singulier que l'école soit un sanctuaire du français qui oublierait tout le reste de la société.

Les choses sont en train de bouger et il faut insister sur le phénomène de la connaissance. Nous faisons des enquêtes, nous menons des recherches, il y a un sondage, en cours, pour mieux comprendre ce qui se passe globalement dans la société. L'idée, le sens de la journée d'aujourd'hui, c'est aussi de dire aux enseignants, aussi bien à ceux qui enseignent pour les tous petits, que pour les collégiens, que pour les lycéens, que pour les étudiants, qu'ils doivent commencer à harmoniser leurs connaissances, à se mettre eux aussi en cohérence, à produire des documents, des ouvrages, à suivre des axes de formation qui tous doivent converger, vers une harmonisation de l'exercice des deux langues le créole et le français.

Le rôle du LCF, le rôle des scientifiques de l'université, c'est d'apporter leurs éclairages. Nous ne sommes pas des décideurs, nous sommes à peine des acteurs de la pédagogie, mais nous sommes des garants d'une certaine opération scientifique qui est en cours.

Dans cette salle il y a une jeune docteure qui a soutenue sa thèse, il n'y a pas longtemps, sur des problèmes qui sont liés à tout cela. Il y a d'autres doctorants, des gens qui vont passer des thèses dans les mois à venir qui concernent ces sujets là. Qu'ils sachent que nous avons besoin d'eux, que l'école à la Réunion, que les élèves réunionnais ont besoin d'eux ! Le LCF leur apporte et leur apportera son soutien.

En tant que responsable du LCF, j'ai également un rôle de facilitateur, pour les contacts, j'allais dire «étrangers», on va dire «cousins». Il faut dire qu'il y a quelques mois de cela j'étais aux Seychelles, où une rencontre avait lieu avec des spécialistes de l'éducation des Seychelles, de Maurice et d'autres pays.

Les Seychelles mènent une politique du créole à l'école qui est assez radicale depuis une trentaine d'années. Il convient de savoir ce qui se passe là-bas, cela ne veut pas dire reproduire, car on ne reproduit pas des situations comme cela. Les Seychelles sont un pays qui a une superficie, une population, une histoire, une réalité linguistique complètement différente de celles de la Réunion. L'anglais y joue un grand rôle, ce qui n'est pas le cas de la Réunion. Il n'en reste pas moins vrai qu'il est intéressant de savoir ce qu'ils font dans les domaines linguistique et de l'éducation. Madame Marie-Reine HOAREAU, des Seychelles, va intervenir tout à l'heure, et va pouvoir nous donner un éclairage sur cette question là.

Il se trouve également qu'à Maurice, Ile voisine de la Réunion, il y a un certain nombre d'expériences qui sont en cours et de projets qui concernent l'aménagement linguistique, ici aussi du créole à côté de l'anglais, à côté du français. Monsieur Jimmy Harmon va nous parler de cela. J'ai un ami qui s'appelle Robert NAZAIRE, on s'est rencontré il y a bien longtemps - dans les années 70 - sur un campus en France. Les après-midis, alors que d'autres allaient au cinéma, nous, nous nous mettions à réfléchir sur le créole. Et retournés en Martinique nous avons aménagé un certain nombre de choses à l'IUFM de

la Martinique, dans des collèges, dans des lycées... Il va vous parler de ces expériences-là. Cette facilitation des échanges est la deuxième raison de ma présence. J'achève en disant qu'il m'a été demandé également de faire une synthèse. Ce sera le plus difficile. A la fin de la journée, on va essayer de ramasser tous ce qui a pu être dit comme proposition pratique.

Je crois qu'aujourd'hui on se met en route, on se met en marche. Il y a un certain nombre de gens qui sont des professeurs certifiés de créole à la Réunion. Vous êtes enviés par la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane pour le nombre de professeurs certifiés de créole que vous avez. Il y a une pratique du créole dans les collèges, dans les lycées et dans les autres établissements. Il y a cette pratique, et il y a des besoins : on a besoin de programmes, parce que l'on fait, actuellement, du créole à l'école sans programmes. Il faudra que l'on revienne sur cette question. On a besoin de manuels !

Et on a besoin aussi de l'aménagement du créole. Vous savez que si l'on parle d'aménagement, il faudrait que l'on tienne compte des graphies spontanées, peut-être que l'on aille tout doucement vers une pratique un peu plus consensuelle. Cela ne va pas se faire vite, mais il faut qu'on échange sur ces questions là.

Il faut qu'autant faire se peut, que nous débouchions aussi sur des préconisations. À chaque fois, donc, que vous aurez au cours des discussions, des conversations, des réactions à ce qui sera dit par les intervenants d'ici, des propositions concrètes, n'hésitez à les faire apparaître, et je vais les noter. En fin de journée on va en faire le résumé, la synthèse des propositions, ce qui va nous permettre d'avancer.

Je vous souhaite à tous une bonne journée.